

Envoyé en préfecture le 23/11/2022

Reçu en préfecture le 23/11/2022

Publié le 23/11/2022

ID : 021-212105019-20221117-D2022_072-DE



Département de la Côte-d'Or

Arrondissement de Beaune

Canton d'Arnay-le-Duc

Commune de POUILLY-EN-AUXOIS

Séance du 17 novembre 2022

Délibération du conseil municipal n°2022-072

Le dix-sept novembre deux mille vingt-deux, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pouilly-en-Auxois, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Éric PIESVAUX, Maire.

Date de la convocation : Le 29 octobre 2022

Étaient présents : M. Éric PIESVAUX – Mme Karine BASSARD – M. Stéphane ROUX – Mme Evelyne GAILLOT – M. Philippe CHAUCHOT – M. Yves COURTOT – Mme Nicole FILLON - M. Yohann MORTIER-JEANNIN – Mme Yvette CHAUCHEFOIN – M. Joseph COMPÉRAT – Mme Émilie BLANQUART-BOLLENGIER - M. Franck LALIGANT

Étaient absents : 1

Mme Sabrina MARKOWIAK

Étaient excusés : 0

Pouvoir de :

M. Jérémie BARDET à Mme Émilie BLANQUART-BOLLENGIER
Mme Pauline CANARD à M. Philippe CHAUCHOT

M. Yohann MORTIER-JEANNIN a été désigné secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de suffrages possibles : 14

OBJET : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN POUR L'IMPLANTATION D'UN POSTE DE TRANSFORMATION DE COURANT ELECTRIQUE – RUE NOTRE-DAME – PARCELLE ZI 8

Considérant la nécessité d'implanter un nouveau poste de transformation de courant électrique sur la commune pour renforcer le réseau au niveau de la Rue Notre-Dame ;

Vu le contrat de concession de distribution publique d'électricité en vigueur, signé entre le SICECO et ENEDIS ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2224-31 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (14 voix) :



Département de la Côte-d'Or

Arrondissement de Beaune

Canton d'Arnay-le-Duc

Commune de POUILLY-EN-AUXOIS

Séance du 17 novembre 2022

Délibération du conseil municipal n°2022-072

- 1) Approuver la mise à disposition du terrain cadastré ZI 8, lieu-dit Le Saussy sur la commune de Pouilly-en-Auxois, pour une superficie de 10m², pour l'implantation d'un poste de transformation et tous ses accessoires.
- 2) Approuver les termes de la convention de mise à disposition du terrain à intervenir avec le SICECO et la Commune de Pouilly-en-Auxois.
- 3) Autoriser Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir.

Fait, délibéré et signé en séance, le jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Eric PIESVAX



Le Secrétaire de Séance :

Yohann MORTIER-JEANNIN